

COMPTE-RENDU

Réunion D.G. Mlf - Jeudi 21 mai 2026 (10h30)
LFI Molière (Villanueva de la Cañada, Madrid)

Participants :

LFI Molière

M. J.C. Orain, Proviseur et Coordonnateur du réseau Mlf Espagne

Mission Laïque Française

M. J.M. Merriaux, Directeur Général

M. K. Spire, Drafin

Associations de Parents d'élèves

Mme. Margarita Benito et M. Manuel Majerus - Apaelm

Mme. Monique Martinez - Présidente de l'ALI Molière, vice-présidente Europe de l'UNAPE, représentante de l'UNAPE au Comité d'Accompagnement.

1. Contexte et état d'avancement de la cession

M. Merriaux a rappelé l'objet de sa visite : rencontrer les collectivités locales (Maire de Villanueva de la Cañada) **dans le cadre de la phase finale de recherche d'un repreneur** pour les neuf établissements espagnols du réseau MLF. Une réunion avec les élus des personnels et les représentants des parents d'élèves a été organisée dans la foulée.

Le processus décisionnel suit les étapes suivantes :

Validation par le Comité de pilotage → Bureau → Conseil d'adm. → Assemb. G.

L'Assemblée Générale étant la seule instance souveraine pour désigner le repreneur. Plusieurs offres fermes et engageantes ont été reçues.

Le Bureau a exprimé une préférence, mais l'AG reste libre de son vote, prévu dans les prochains jours.

Une communication sera diffusée aux familles immédiatement après le vote.

COMPTE-RENDU

Réunion D.G. Mlf - Jeudi 21 mai 2026 (10h30)
LFI Molière (Villanueva de la Cañada, Madrid)

2. Critères de sélection du repreneur

M. Merriaux a rappelé les 3 principes ayant guidé le processus :

- **Continuité sociale** : reprise de l'ensemble du personnel
- **Continuité pédagogique** : maintien de l'homologation et du projet pédagogique français
- **Continuité partenariale** : maintien des établissements dans le réseau MLF pour une durée minimale de 10 ans, avec engagement contractuel au-delà sur les continuités.

Les candidats retenus sont des **opérateurs pédagogiques** (et non des investisseurs purement financiers), **inscrits dans le temps long**, avec pour objectif premier la **pérennité des établissements**.

3. Garanties offertes aux familles et aux personnels

- le repreneur s'engage à **conserver les neuf établissements** ; toute fermeture unilatérale constituerait une **rupture de contrat** face à laquelle la Mlf pourrait engager des poursuites judiciaires.
- La logique de **cession globale du réseau** a été privilégiée pour **préserver les établissements les plus fragiles**, grâce aux économies d'échelle et à la dynamique d'ensemble.
- Les repreneurs s'engagent à **investir dans les établissements**, sur la base d'une analyse des besoins bâtementaires (CAPEX) documentée dans une data room de plus de 4 000 documents constituée par la DRAFIN.
- Les **frais de scolarité** resteront dans une évolution maîtrisée : une hausse massive est explicitement exclue, l'objectif prioritaire étant d'augmenter les effectifs et d'améliorer l'attractivité des établissements.

COMPTE-RENDU

Réunion D.G. Mlf - Jeudi 21 mai 2026 (10h30)
LFI Molière (Villanueva de la Cañada, Madrid)

- La **fusion physique d'établissements** n'est pas à l'ordre du jour. Une **relocalisation éventuelle de certains sites** n'est pas exclue à terme, mais n'a pas été discutée dans le cadre de cette cession.
- Le déficit du réseau espagnol, qui atteignait 5,2 M€ à l'arrivée de M. Merriaux, a été ramené à 1,2 M€ grâce à un important travail de rationalisation. La cession vise à permettre **la phase de réinvestissement** désormais nécessaire.

4. Calendrier prévisionnel

- **Semaines à venir** : finalisation de la contractualisation (3 à 4 semaines) ; le Président de la MLF disposera d'un mandat pour signer.
- **Fin août ou début septembre** : rencontres avec les communautés éducatives (parents, personnels), en présentiel et/ou en visioconférence, associant les repreneurs.
- **1er septembre 2026** : reprise effective de l'exploitation par le repreneur pour l'ensemble des établissements, même si les cessions formelles (établissement par établissement) s'échelonneront dans le temps selon les autorisations requises.

5. Rôles respectifs après la cession

- **Repreneur (opérateur)** : gestion des établissements, personnels, bâtiments, recrutements, investissements.
- **MLF** : accompagnement pédagogique, respect des valeurs du réseau, formations des enseignants, contrôle de la conformité au projet éducatif.
- La **DRAFIN** sera également transférée au repreneur.
- Le coût du partenariat MLF (forfait par établissement) est en cours de négociation ; la MLF se mobilise par ailleurs, via une nouvelle association (**Fédération des Établissements Partenaires de l'Enseignement Français à l'Étranger**) contre une hausse de la contribution exigée par l'AEFE.

COMPTE-RENDU

Réunion D.G. Mlf - Jeudi 21 mai 2026 (10h30)
LFI Molière (Villanueva de la Cañada, Madrid)

6. Vie des instances et rôle des associations de parents

Les **instances de représentation des parents** (Conseils d'établissement, etc.) demeurent inchangées : leur maintien est une condition de l'homologation. Les associations conserveront leur accès aux informations financières et leur rôle de représentants de la communauté éducative.

7. Vision pédagogique – Projet MLF 2030

M. Merriaux a présenté les grandes lignes du projet MLF 2030, articulé autour de :

- **L'excellence pédagogique** : nouveaux référentiels d'évaluation des enseignants et valorisation des *soft skills* (esprit critique, communication, collaboration, créativité).
- Le **multilinguisme** et l'**interculturalité** comme vecteurs d'internationalisation, en lien avec les spécificités locales espagnoles.
- La **citoyenneté locale** et **mondiale**, avec l'objectif d'**une mobilité par élève** (inscrite dans le projet d'établissement du LFI Molière).
- Un meilleur **accompagnement post-bac**, notamment via des partenariats extérieurs pour l'accès aux universités américaines [[Alban Ferrieu](#), Cofounder & CEO @ Anywhere Uni]
- La nécessité de **mieux valoriser et communiquer la richesse du modèle éducatif français à l'international**, insuffisamment promue tant par la MLF que par l'AEFE ou la diplomatie française.